

# CHALLENGE DEPARTEMENTAL DE JEUNES 2024

## Règlement

### **Article 1 : Préambule**

Le Comité Départemental de Cyclisme, en partenariat avec les clubs départementaux, met en place un « CHALLENGE DEPARTEMENTAL DES JEUNES ».

### **Article 2 : Participation**

Le « CHALLENGE DEPARTEMENTAL DES JEUNES » va s'appuyer sur toutes les épreuves du Département de Seine Maritime pour les catégories U15 et U17, filles et garçons.

Il est ouvert à tous les licenciés de Seine Maritime, mais également des autres départements.

#### Epreuves du calendrier :

Dimanche 28 avril 2024	GUILMECOURT	VC Hautot sur Mer
Dimanche 05 mai 2024	LA CERLANGUE	VC Lillebonne
Mercredi 08 mai 2024	MELLEVILLE	VC Eudois et Breslois
Jeudi 09 mai 2024	SAINTE AUSTREBERTHE	USSA Pavilly Barentin
Dimanche 12 mai 2024	ASSIGNY	VC Hautot sur Mer
Lundi 20 mai 2024	SAINT LEONARD	VC Fécamp
Dimanche 26 mai 2024	GAILLEFONTAINE	La Feuillie Cyclisme
Dimanche 09 juin 2024	HAUTOT SUR MER	VC Hautot sur Mer
Dimanche 16 juin 2024	ANNEVILLE MANEHOUVILLE	VC Hautot sur Mer
Dimanche 30 juin 2024	BARENTIN	USSA Pavilly Barentin
Dimanche 25 août 2024	MELAMARE	VC Lillebonne
Dimanche 08 septembre 2024	PETIVILLE	VC Lillebonne
Dimanche 29 septembre 2024	TERRE DE CAUX	Team Cœur de Caux

### **Article 3 : Attribution de points**

Un classement « Scratch » (Filles et garçons) sera établi à l'issue de chaque épreuve.

Ensuite, les points seront attribués de la façon suivante :

- Pour les courses U15 :
  - Garçons : Points attribués aux 15 premiers coureurs
  - Filles : Points attribués aux 5 premières coureuses
- Pour les courses U17 :
  - Garçons : Points attribués aux 15 premiers coureurs
  - Filles : Points attribués aux 5 premières coureuses

Les barèmes des points seront les suivants :

Pour les Garçons : 40-35-30-25-20-18-16-14-12-10-9-8-7-6-5

Pour les Filles : 20-15-12-9-5

Pour les Filles et les Garçons : 2 pts seront attribués aux autres coureurs terminant l'épreuve.

Manche Joker : Les points de la plus mauvaise des manches seront annulés.

#### **Article 4 : Classements Généraux**

Pour les Garçons : Un classement général sera établi par l'addition des points attribués à chaque épreuve. En cas d'ex-aequo, c'est le coureur le plus jeune qui serait déclaré vainqueur final.

Pour les filles : Un classement général sera établi par l'addition des points attribués à chaque épreuve.

#### **Article 5 : Dotations**

Pour chaque épreuve :

- Catégorie U15 : Gerbe et coupe
- Catégorie U15 fille : Gerbe et coupe
- Catégorie U17 : Gerbe et coupe
- Catégorie U17 fille : Gerbe et coupe

Pour le classement général :

- Catégorie U15 : Maillot de leader et Récompenses aux 10 premiers
- Catégorie U15 fille : Maillot de leader et Récompenses aux 3 premières
- Catégorie U17 : Maillot de leader et Récompenses aux 10 premiers
- Catégorie U17 fille : Maillot de leader et Récompenses aux 3 premières
- Un classement par équipe (sur 3 coureurs) sera établi sur le classement final. Les 3 premières équipes de chaque catégorie seront récompensées.

## **Article 6 : Dépannage**

Le changement de roue est autorisé au sein d'une zone de dépannage fixe, située à proximité du podium.

## **Article 7 : Discipline**

Toutes les épreuves seront inscrites au calendrier et courues sous la réglementation Fédérale. Elles seront contrôlées par le collège des Commissaires désignés.

## **Article 8 : Remise des récompenses**

Les récompenses de notre « CHALLENGE DEPARTEMENT DES JEUNES » seront remises lors de notre soirée des Champions qui se déroulera en fin d'année.

Pour prétendre obtenir leurs récompenses, les coureurs devront être obligatoirement présents.